

Lettre de l'assurance Février 2018



Edito

Nous sommes heureux de vous adresser notre nouvelle lettre sur l'assurance. Elle présente des sujets d'actualité que nos consultants ont plus particulièrement approfondi afin de répondre aux mieux aux problématiques que vous pouvez rencontrer.

Les consultants de Galea se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer et échanger sur ces différents sujets. Notre prochaine lettre portera sur des sujets en lien avec la Flat tax, l'Euro croissance, le dispositif Agira, la mortalité, ou encore la robotisation/l'automatisation de l'Assurance.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

ASSURANCE

SFCR 2018 : êtes-vous prêts ?

L'un des sujets phares qui ressort de la réglementation européenne Solvabilité 2 (en vigueur depuis le 1er janvier 2016) est l'introduction des rapports narratifs et notamment la version adressée au grand public : le SFCR.

[Lire la suite](#)

Les impacts de la loi sur la résiliation annuelle en Assurance des Emprunteurs

Suite à l'amendement Bourquin donnant la possibilité aux emprunteurs de résilier chaque année leur contrat d'assurance, la Fédération française bancaire (FFB) a saisi le conseil d'Etat en Octobre 2017 dans le but de faire abroger cette loi, arguant son inconstitutionnalité.

[Lire la suite](#)

Analyse de la courbe des taux EIOPA au 31/12/2017

L'EIOPA (European Insurance and Occupational Pensions Authority) publie tous les mois une courbe des taux sans risque utilisée pour l'actualisation des flux futurs dans le cadre de l'évaluation des provisions techniques sous le référentiel Solvabilité 2 (ou Best Estimate).

[Lire la suite](#)

Solvabilité II : l'impact des mesures transitoires et dérogatoires

Depuis le 1er janvier 2016, les entités d'assurance sont soumises au nouveau régime prudentiel Solvabilité 2. Ce changement d'environnement a entraîné un durcissement important des contraintes réglementaires, le ratio de Solvabilité moyen du marché français ayant chuté d'un tiers.

[Lire la suite](#)

La France encore exemptée d'audit des calculs Solvabilité 2

La directive Solvabilité 2 est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 avec des exigences quantitatives (Pilier 1), des exigences organisationnelles et de gouvernance (Pilier 2), et enfin des exigences d'informations prudentielles (Pilier 3) à destination des autorités de contrôle et du public.

[Lire la suite](#)

Les enjeux de la fonction actuarielle Groupe

Depuis le 1er janvier 2016, les entreprises d'assurance et de réassurance ont mis en place en leur sein un système de gouvernance répondant aux exigences de la directive Solvabilité 2, intégrant notamment 4 fonctions clés : gestion des risques, conformité, audit interne et fonction actuarielle.

[Lire la suite](#)

Synthèse du rapport annuel 2016 du pôle commun ACPR-AMF

La protection de la clientèle dans le secteur de la banque, de l'assurance et des services financiers est un objectif majeur du pôle commun à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et à l'Autorité des marchés financiers (AMF).

[Lire la suite](#)

Synthèse du rapport annuel ACPR 2016

Fin juin dernier, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a dressé le bilan de l'année écoulée dans son rapport annuel 2016.

[Lire la suite](#)

Stress tests EIOPA 2016 : Bonne résilience des marchés européen et français

En 2016, EIOPA a lancé un troisième exercice de stress tests afin de tester la résilience du marché européen de l'assurance à des évolutions négatives des marchés.

[Lire la suite](#)

Catherine SOULARD - csoulard@galea-associes.eu
Norbert GAUTRON - ngautron@galea-associes.eu
Pierre THEROND - ptherond@galea-associes.eu

GALEA & Associés
01 43 22 11 11
Nouvelle adresse
25 rue de Choiseul
75002 PARIS
<http://www.galea-associes.eu>



[Se désinscrire](#)

© 2018 GALEA & Associés